

2025

E-BOOK

# Épargne et portage : Assurez-vous que vous faites tout correctement



# À propos d'Embarq

Embarq simplifie la vie des indépendants en offrant les avantages du salariat sans les contraintes administratives. En optant pour le portage salarial avec Embarq, vous bénéficiez d'une **gestion complète de vos tâches administratives** et fiscales tout en préservant **votre liberté professionnelle**.

**Embarq vous accompagne à chaque étape**, vous garantissant un revenu stable, des avantages sociaux, et la sécurité du salariat, tout en vous laissant la liberté de choisir vos missions, vos horaires et votre rémunération. Découvrez un nouveau mode de travail, sans stress et avec toutes les garanties d'un salarié.

**3000**

Salariés portés  
(900 à date)

**258**

Avis sur Google  
4.9 étoiles

Créé en

**2017**



# Sommaire

## 01 Les fondamentaux de l'épargne en portage salarial

- Types d'épargne disponibles
- Avantages fiscaux spécifiques
- Epargne salariale VS épargne personnelle

## 02 Epargne retraite

- Le PER entreprise
- Le PERCO (Plan d'Epargne Retraite Collectif)
- Autres dispositifs retraite

## 03 Epargne salarial

- La participation aux bénéfices
- L'intéressement
- Le plan d'Epargne Entreprise (PEE)

## 04 Stratégies d'optimisation

- Allocation d'actifs
- Timing des versements
- Avantages fiscaux
- Stratégie de déblocage

## 05 Cas pratiques

- Simulations par profils
- Scenarii d'épargne
- Erreurs à éviter

En tant que consultant en portage salarial, vous bénéficiez d'un statut unique qui vous permet d'accéder à des dispositifs d'épargne habituellement réservés aux salariés traditionnels, tout en conservant la liberté d'un entrepreneur.

Cette position privilégiée ouvre des perspectives intéressantes pour construire et optimiser votre épargne, à condition de bien en maîtriser les mécanismes.

Le portage salarial vous offre en effet le meilleur des deux mondes : la sécurité du salariat et la flexibilité du travail indépendant. Cette dualité se reflète également dans les options d'épargne à votre disposition.

Vous pouvez ainsi combiner les avantages de l'épargne salariale (participation, intéressement, PEE) avec ceux de l'épargne personnelle, tout en bénéficiant d'avantages fiscaux significatifs.

Ce guide a été conçu pour vous accompagner pas à pas dans la construction de votre stratégie d'épargne. Vous y trouverez des explications claires sur les différents dispositifs disponibles, des conseils pratiques pour optimiser vos placements, et des exemples concrets adaptés à votre situation de consultant en portage.

Que vous cherchiez à préparer votre retraite, à vous constituer une épargne de précaution ou à optimiser votre fiscalité, vous trouverez ici toutes les clés pour prendre les bonnes décisions.

Chez Embarq, nous avons constaté que de nombreux consultants ne tirent pas pleinement parti des opportunités d'épargne offertes par leur statut. C'est pourquoi nous avons souhaité créer ce guide complet, qui vous permettra de faire les choix les plus pertinents pour votre situation personnelle.



[Lien vers le simulateur de revenus Embarq](#)

## CHAPITRE 1

# Les fondamentaux de l'épargne en portage

Le portage salarial offre une situation unique en matière d'épargne, permettant d'accéder simultanément aux dispositifs réservés aux salariés et aux solutions d'épargne personnelle. Cette double opportunité mérite une attention particulière pour en exploiter tout le potentiel.

## Types d'épargne disponibles

En tant que consultant porté, vous disposez d'une palette complète de solutions d'épargne. L'épargne salariale constitue le premier pilier, avec des dispositifs comme le Plan d'Épargne Entreprise (PEE) et le Plan d'Épargne Retraite Collectif (PERCO).

Ces outils permettent de se constituer une épargne tout en bénéficiant d'avantages fiscaux significatifs. Par exemple, les sommes versées sur un PEE sont exonérées d'impôt sur le revenu après une période de blocage de 5 ans.

Le second pilier concerne l'épargne personnelle classique, qui englobe les livrets réglementés, l'assurance-vie, ou encore les investissements en valeurs mobilières. Ces solutions, bien que plus traditionnelles, gardent tout leur intérêt dans une stratégie d'épargne globale.

## Avantages fiscaux spécifiques

Le statut de salarié porté ouvre droit à des avantages fiscaux particulièrement intéressants. Les versements volontaires sur les dispositifs d'épargne salariale bénéficient d'un cadre fiscal privilégié.

Prenons un exemple concret : un consultant réalisant un chiffre d'affaires annuel de 80 000 € HT peut économiser jusqu'à 2 000 € d'impôts en optimisant ses versements sur son PEE et son PERCO.

Les abondements versés par l'entreprise de portage viennent également enrichir cette épargne, sans être soumis à l'impôt sur le revenu dans la limite des plafonds légaux.

Chez Embarq, l'abondement peut atteindre jusqu'à 300% des versements personnels, dans la limite des plafonds réglementaires.

# Épargne salariale vs épargne personnelle

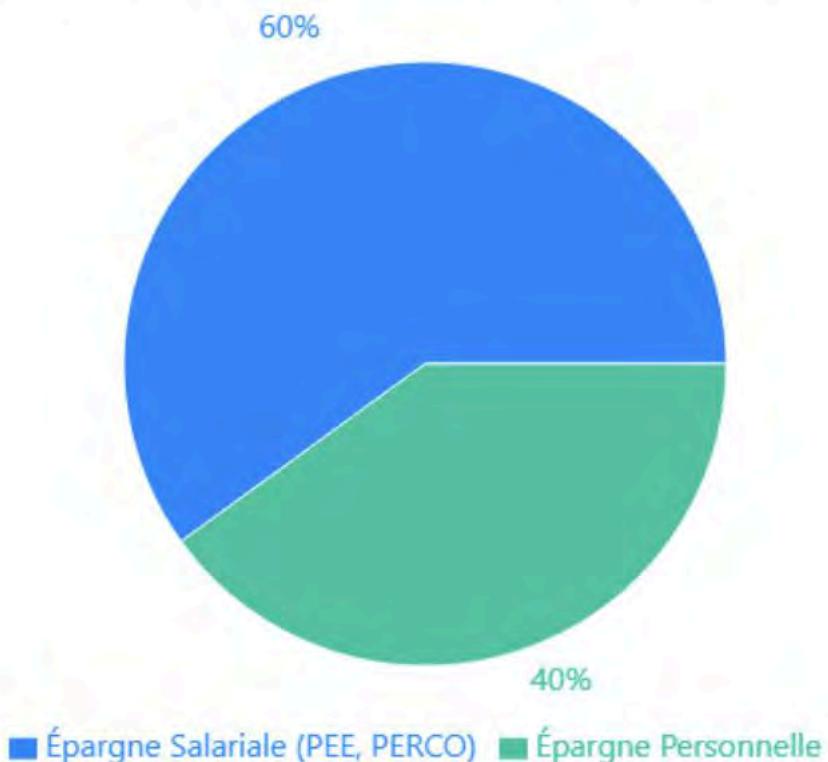
La complémentarité entre épargne salariale et personnelle constitue un atout majeur du portage salarial. L'épargne salariale offre des avantages fiscaux immédiats et un effet de levier grâce à l'abondement, mais implique des périodes de blocage.

L'épargne personnelle, plus souple dans sa gestion, permet de répondre à des besoins de court terme ou de diversifier ses placements.

Pour illustrer cette complémentarité, considérons le cas d'une consultante qui souhaite épargner 1 000 € par mois. Elle pourrait répartir cette somme en versant 600 € sur son PEE (bénéficiant ainsi de l'abondement et des avantages fiscaux) et 400 € sur une assurance-vie pour conserver une épargne disponible.

Prenez un rendez-vous avec un expert 

**Répartition recommandée de l'épargne mensuelle**



CHAPITRE 2

# Épargne retraite

La préparation de la retraite représente un enjeu majeur pour les consultants en portage salarial. Le statut particulier du portage vous permet d'accéder à des dispositifs d'épargne retraite particulièrement avantageux, combinant les atouts du salariat et de l'entrepreneuriat.

## Le PER Entreprise

Le Plan d'Épargne Retraite Entreprise constitue l'un des piliers essentiels de l'épargne retraite en portage salarial. Ce dispositif, issu de la loi PACTE, permet de se constituer une épargne dédiée à la retraite dans des conditions fiscales avantageuses.

Les versements effectués sur un PER Entreprise sont déductibles de votre revenu imposable, dans la limite de 10% de vos revenus professionnels (avec un plafond de 32 909 € pour 2024).

Pour un consultant générant un chiffre d'affaires de 100 000 € HT par an, cela représente une capacité de déduction fiscale significative pouvant atteindre plusieurs milliers d'euros.

Le PER Entreprise propose généralement plusieurs profils d'investissement, du plus prudent au plus dynamique, permettant d'adapter la gestion de l'épargne à votre horizon de placement et à votre tolérance au risque.

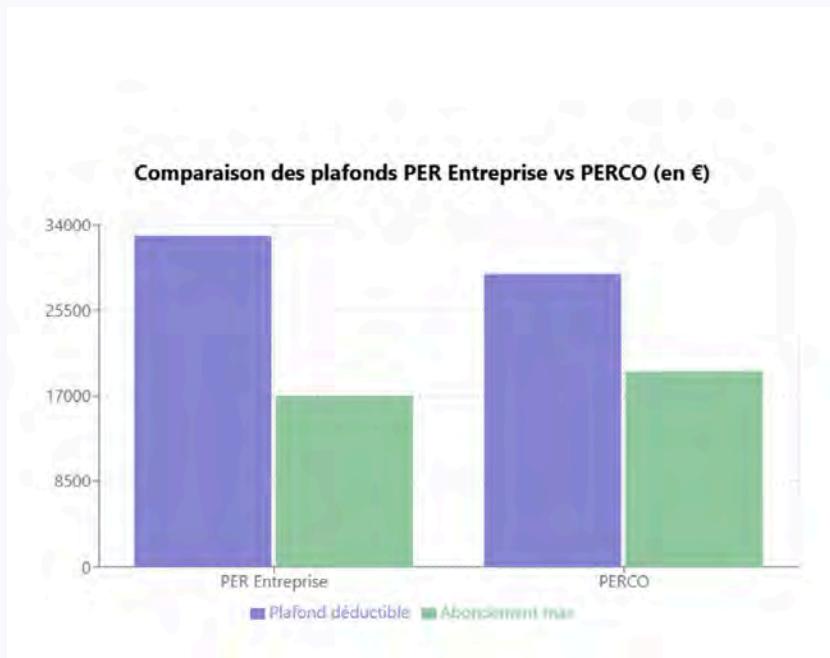
Par exemple, un consultant de 35 ans pourra privilégier un profil dynamique avec une part importante d'actions, tandis qu'un consultant proche de la retraite optera pour une gestion plus sécurisée.

## Le PERCO (Plan d'Épargne Retraite Collectif)

Le PERCO, bien que progressivement remplacé par le PER Collectif, reste un dispositif important pour de nombreux consultants en portage. Sa particularité réside dans la possibilité de recevoir l'intéressement, la participation et les abondements de l'entreprise.

Les sommes versées sur le PERCO bénéficient d'un cadre fiscal privilégié :

- Les versements volontaires sont déductibles du revenu imposable
- L'abondement de l'entreprise est exonéré d'impôt sur le revenu
- Les plus-values sont exonérées d'impôt (hors prélèvements sociaux)



## Autres dispositifs retraite

Au-delà des solutions d'entreprise, plusieurs dispositifs complémentaires méritent votre attention :

- **Le PER Individuel**

Le PER Individuel offre une alternative intéressante, notamment pour les consultants souhaitant conserver leur plan même en cas de changement de société de portage. Il permet une gestion plus personnalisée de l'épargne retraite et propose des options de sortie flexibles, en rente ou en capital.

- **L'assurance-vie**

L'assurance-vie, bien que n'étant pas strictement un produit retraite, constitue un excellent complément grâce à sa souplesse d'utilisation et ses avantages fiscaux après 8 ans de détention. Elle permet notamment de se constituer des revenus complémentaires pour la retraite tout en conservant la disponibilité des fonds.

Prenons l'exemple d'un consultant de 45 ans avec un revenu net annuel de 60 000 € :

- Versement mensuel sur le PER Entreprise : 500 €
- Abondement annuel : 3 000 €
- Économie d'impôt annuelle : environ 2 100 €
- Capital projeté à 65 ans (hypothèse de rendement 4%) : 245 000 €

Chez Embarq, nous proposons un accompagnement personnalisé pour optimiser votre stratégie retraite. Notre équipe d'experts analyse votre situation personnelle et professionnelle pour vous recommander la meilleure combinaison de dispositifs.

**Calculez votre rémunération avec notre simulateur en ligne** 

Les dispositifs d'épargne retraite impliquent généralement un blocage des fonds jusqu'à la retraite, sauf cas de déblocage anticipé prévus par la loi (acquisition de la résidence principale, invalidité, décès du conjoint...). Il est donc essentiel de bien dimensionner vos versements en fonction de vos besoins de liquidité.

CHAPITRE 3

# Épargne salariale

L'épargne salariale en portage représente une opportunité souvent sous-estimée par les consultants. Ce système permet de se constituer une épargne avantageuse tout en bénéficiant de conditions fiscales privilégiées. Examinons en détail les différents mécanismes à votre disposition.

## La participation aux bénéfices

La participation représente un dispositif légal obligatoire pour les entreprises de plus de 50 salariés. Dans le cadre du portage salarial, son calcul présente certaines spécificités liées à la nature particulière de votre activité.

Le montant de la participation est déterminé selon une formule légale prenant en compte le bénéfice net de l'entreprise, les capitaux propres, et la masse salariale. Pour les consultants portés, la participation est calculée sur la base de leur contribution individuelle aux résultats de l'entreprise.

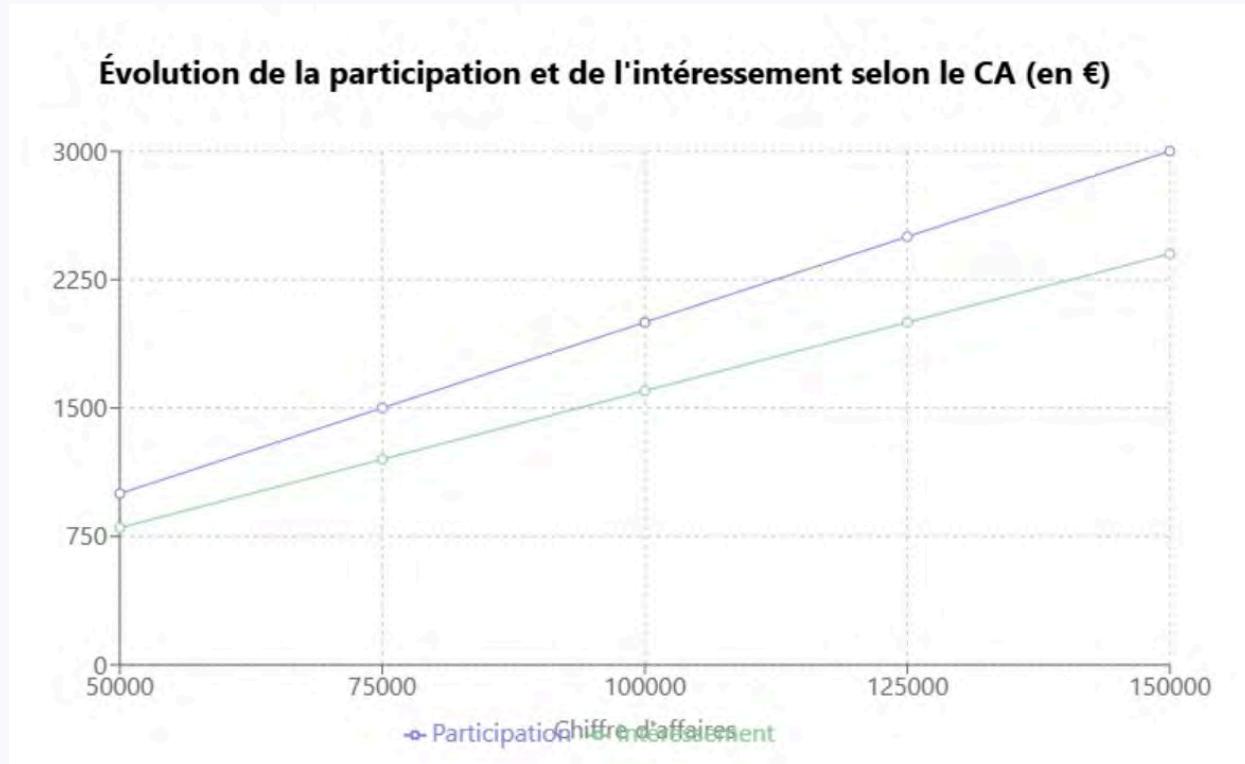
Concrètement, si votre activité génère un chiffre d'affaires de 100 000 € HT par an, votre participation pourrait représenter entre 2 000 € et 3 000 € selon les performances globales de la société de portage.

Chez Embarq, nous avons mis en place un système de calcul transparent qui vous permet de suivre en temps réel votre participation potentielle via notre application dédiée.

## L'intéressement

L'intéressement constitue un dispositif facultatif qui complète la participation. Il est défini par un accord d'entreprise et peut être indexé sur différents critères de performance. Dans le contexte du portage salarial, l'intéressement est souvent lié à des objectifs individuels et collectifs.

Par exemple, un consultant atteignant ses objectifs de chiffre d'affaires trimestriel peut bénéficier d'un intéressement supplémentaire. Pour un chiffre d'affaires annuel de 100 000 € HT, l'intéressement peut représenter entre 1 500 € et 2 500 € selon l'atteinte des objectifs.



## Le Plan d'Épargne Entreprise (PEE)

Le PEE constitue le réceptacle idéal pour votre participation et votre intéressement. Ce dispositif permet non seulement de recevoir ces primes, mais aussi d'effectuer des versements volontaires qui peuvent être abondés par l'entreprise.

Les sommes versées sur le PEE sont bloquées pendant 5 ans, sauf cas de déblocage anticipé prévus par la loi. Cette contrainte est largement compensée par des avantages significatifs :

- Exonération d'impôt sur le revenu pour les sommes versées (dans la limite de 25% de votre rémunération annuelle brute)
- Abondement de l'entreprise exonéré d'impôt (dans la limite de 8% du PASS)
- Plus-values exonérées d'impôt (hors prélèvements sociaux)

Pour illustrer concrètement ces avantages, prenons l'exemple d'un consultant versant 2 000 € par an sur son PEE :

- Versement personnel : 2 000 €
- Abondement Embarq (300%) : 6 000 €
- Total épargné : 8 000 €
- Économie d'impôt (tranche marginale 30%) : 600 €

## Points d'attention

Il est important de noter que les versements volontaires sur le PEE doivent être cohérents avec vos capacités d'épargne et vos besoins de liquidité à moyen terme. La période de blocage de 5 ans nécessite une bonne planification financière.

## Mécanismes d'épargne

Le choix des supports d'investissement dans votre PEE est crucial. Embarq propose une gamme diversifiée de fonds, du plus sécurisé au plus dynamique, permettant d'adapter votre stratégie d'investissement à votre profil de risque et à votre horizon de placement.



Contacter un expert 

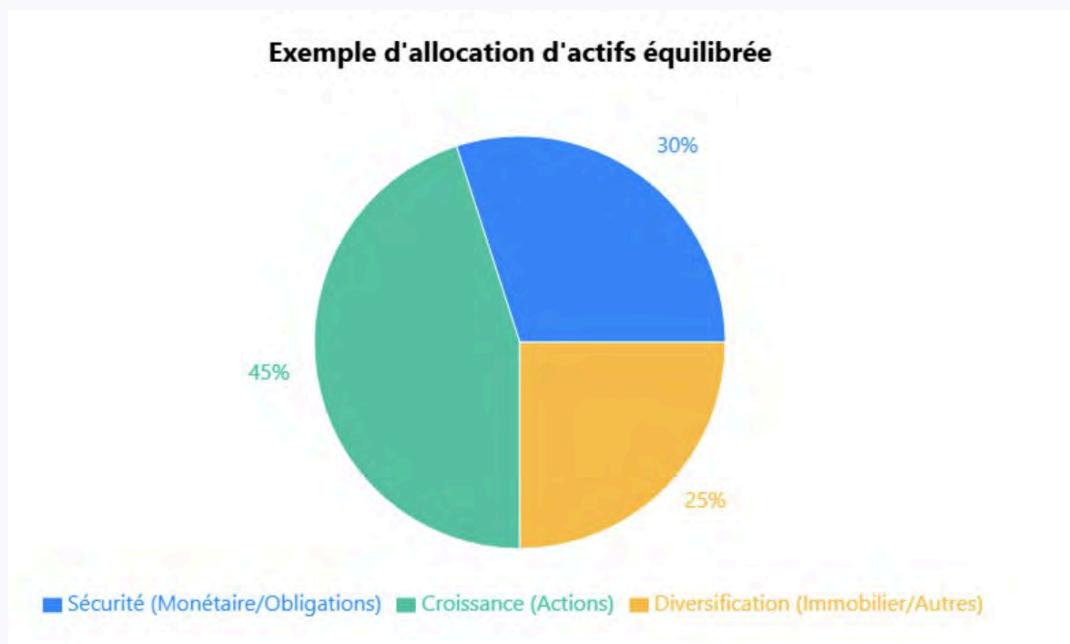
CHAPITRE 4

# Stratégies d'optimisation

La réussite d'une stratégie d'épargne en portage salarial repose sur une approche méthodique et réfléchie. Ce chapitre vous propose des stratégies concrètes pour optimiser vos placements et maximiser leur rendement.

## Allocation d'actifs

L'allocation d'actifs constitue la pierre angulaire de toute stratégie d'épargne efficace. Pour un consultant en portage, il est essentiel d'adopter une répartition équilibrée qui tient compte de trois critères fondamentaux : l'horizon de placement, la tolérance au risque et les objectifs financiers.



Prenons l'exemple d'un consultant de 40 ans avec un horizon de placement de 20 ans. Une allocation type pourrait se composer ainsi :

- 45% en actions pour la croissance à long terme
- 30% en produits de taux pour la sécurité
- 25% en actifs de diversification (immobilier, matières premières)

Cette répartition permet d'optimiser le couple rendement/risque tout en maintenant une diversification suffisante.

## Timing des versements

Le timing des versements joue un rôle crucial dans l'optimisation de votre épargne. En portage salarial, vos revenus peuvent connaître des variations significatives selon les missions. Il est donc essentiel d'adopter une stratégie de versements adaptée.

La méthode la plus efficace consiste à programmer des versements réguliers tout en conservant une flexibilité pour les versements exceptionnels. Par exemple :

- Versements mensuels automatiques sur le PEE : 300 €
- Versements trimestriels sur le PER : 1 500 €
- Versements exceptionnels en fin de mission importante

Cette approche permet de bénéficier de l'effet de lissage tout en profitant des opportunités de marché.

## Avantages fiscaux

L'optimisation fiscale représente un levier majeur pour maximiser votre épargne. En portage salarial, vous disposez de plusieurs opportunités :

- Déduction fiscale des versements sur le PER
1. Pour un consultant dans la tranche marginale d'imposition à 30%, un versement de 10 000 € sur le PER génère une économie d'impôt de 3 000 €.
  - Exonération des plus-values
1. Les gains générés dans le cadre du PEE sont exonérés d'impôt sur le revenu après 5 ans de détention.
  - Optimisation de l'abondement
1. Chez Embarq, l'abondement peut atteindre 300% des versements personnels. Un versement de 1 000 € peut ainsi se transformer en 4 000 € d'épargne.

## Bonnes pratiques

- Privilégiez les versements réguliers pour lisser le risque
- Maximisez l'abondement employeur en priorité
- Diversifiez vos supports d'investissement
- Anticipez vos besoins de liquidité

## Stratégie de déblocage

La stratégie de déblocage est souvent négligée mais s'avère cruciale. Il est important de planifier les cas de déblocage anticipé autorisés :

- Acquisition de la résidence principale
- Création ou reprise d'entreprise
- Mariage ou PACS
- Naissance du troisième enfant

Pour optimiser ces opportunités, constituez-vous un échéancier précis de vos projets futurs et alignez vos versements en conséquence.



Simuler votre TJM 

## Exemple

- Un consultant prévoyant l'achat de sa résidence principale dans 3 ans pourrait :
  - Maximiser ses versements sur le PEE (déblocage possible pour l'achat)
  - Conserver une partie en épargne disponible pour l'apport
  - Profiter de l'abondement employeur pour accélérer la constitution du capital

CHAPITRE 5

# Cas pratiques

Pour rendre plus concrets les concepts abordés précédemment, examinons différents profils de consultants et leurs stratégies d'épargne optimales. Ces cas pratiques vous permettront de vous identifier et d'adapter les solutions à votre situation personnelle.

## Simulations par profil

### Le consultant junior (30 ans)

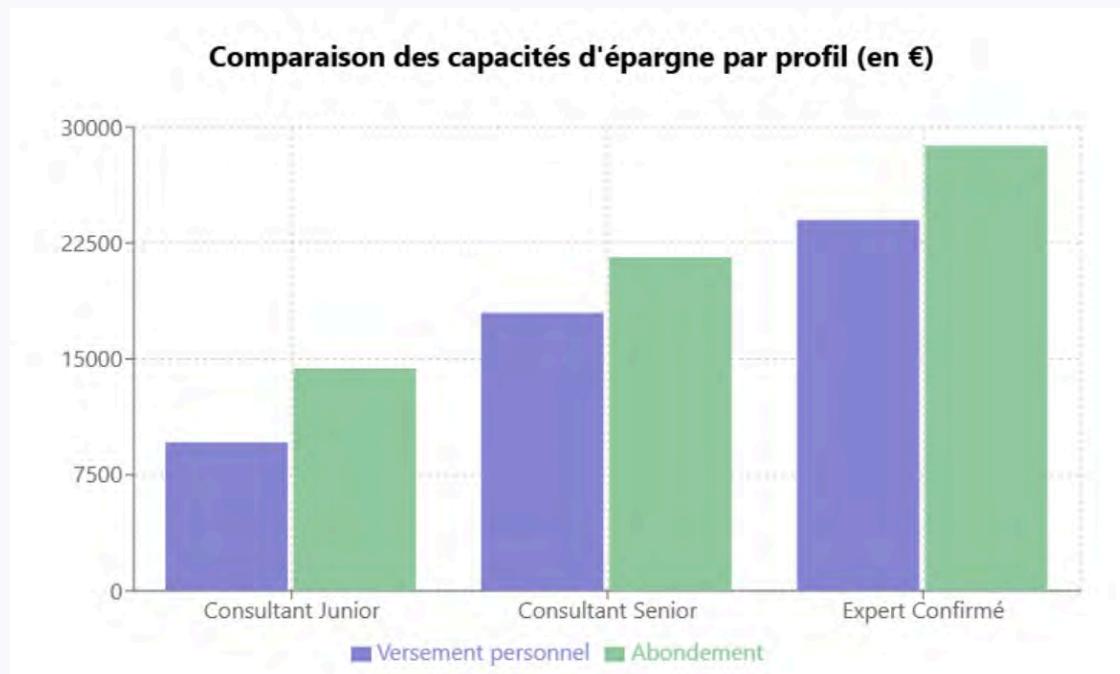
Marie vient de démarrer en portage salarial comme consultante en marketing digital. Son chiffre d'affaires annuel est de 65 000 € HT.

#### Situation financière :

- Revenu net mensuel moyen : 3 200 €
- Capacité d'épargne : 800 € par mois
- Horizon d'investissement : long terme
- Objectif principal : constitution d'un apport immobilier

#### Stratégie recommandée :

- PEE : 400 € mensuels (avec abondement Embarq de 300% = 1 600 €)
- Assurance-vie : 400 € mensuels
- Total épargné annuellement : 24 000 € (dont 14 400 € d'abondement)



### Le consultant senior (45 ans)

Thomas est consultant en système d'information depuis 15 ans. Son chiffre d'affaires annuel atteint 120 000 € HT.

#### **Situation financière :**

- Revenu net mensuel moyen : 5 800 €
- Capacité d'épargne : 1 500 € par mois
- Horizon d'investissement : moyen terme
- Objectif principal : préparation de la retraite

#### **Stratégie recommandée :**

- PER Entreprise : 800 € mensuels
- PEE : 400 € mensuels (avec abondement)
- PERCO : 300 € mensuels
- Total épargné annuellement : 39 600 € (inclus les abondements)

### L'expert confirmé (55 ans)

Philippe est consultant expert en transformation digitale. Son chiffre d'affaires annuel dépasse 150 000 € HT.

#### **Situation financière :**

- Revenu net mensuel moyen : 7 500 €
- Capacité d'épargne : 2 000 € par mois
- Horizon d'investissement : court à moyen terme
- Objectif principal : optimisation fiscale et préparation de la retraite

#### **Stratégie recommandée :**

- PER Entreprise : 1 200 € mensuels
- PEE : 500 € mensuels (avec abondement maximal)
- Assurance-vie : 300 € mensuels
- Total épargné annuellement : 52 800 € (inclus les abondements)

# Scénarios d'épargne

Scénario 1 : Préparation d'un projet immobilier

Pour un consultant souhaitant acquérir sa résidence principale dans 3 ans :

- Objectif : constituer un apport de 50 000 €
- Stratégie : combinaison PEE (déblocage anticipé possible) et épargne disponible
- Versements mensuels : 1 000 € (dont 600 € en PEE avec abondement)
- Résultat à 3 ans : 54 000 € (incluant les abondements et intérêts)

Scénario 2 : Optimisation fiscale maximale

Pour un consultant en tranche marginale d'imposition à 41% :

- Objectif : réduire l'imposition tout en préparant la retraite
- Stratégie : utilisation maximale du PER et du PERCO
- Versements annuels : 25 000 € (plafond fiscal)
- Économie d'impôt : 10 250 € par an

## Erreurs à éviter

- Négliger l'abondement employeur

1. Ne pas profiter de l'abondement Embarq de 300% représente une perte sèche de rendement immédiat.

- Sous-estimer ses besoins de liquidité

1. Exemple : bloquer trop d'épargne alors qu'un projet immobilier est prévu à court terme.

- Mal diversifier ses placements

1. Cas fréquent : concentrer toute son épargne sur un seul support d'investissement.

Prenez le rv avec nous



Exemple :

Un consultant ayant investi 1 000 € mensuels pendant 5 ans avec une stratégie diversifiée :

- Total versé : 60 000 €
- Abondement reçu : 72 000 €
- Plus-values générées : 18 000 €
- Capital final : 150 000 €

L'épargne en portage salarial offre des opportunités uniques qu'il serait dommage de ne pas saisir. À travers ce guide, nous avons exploré les multiples facettes d'une stratégie d'épargne optimisée, combinant les avantages du salariat traditionnel avec la flexibilité du statut d'indépendant.

Les points essentiels à retenir :

La force du portage salarial réside dans sa capacité à donner accès à des dispositifs d'épargne particulièrement avantageux. L'effet de levier créé par l'abondement employeur, pouvant atteindre 300% chez Embarq, constitue une opportunité exceptionnelle de démultiplier votre effort d'épargne. Un versement mensuel de 500 € peut ainsi se transformer en 2 000 € d'épargne effective.

La diversification des supports d'épargne reste primordiale. En combinant PEE, PER, PERCO et épargne personnelle, vous construisez une stratégie robuste capable de répondre à vos différents objectifs : préparation de la retraite, constitution d'un apport immobilier, ou optimisation fiscale.

Pour mettre en pratique ces enseignements, nous vous proposons un plan d'action personnalisé en trois étapes :

1. Évaluez votre situation actuelle avec notre simulateur en ligne
2. Prenez rendez-vous avec un expert Embarq pour affiner votre stratégie
3. Suivez et ajustez vos investissements via notre application dédiée

**Merci pour la lecture !**

**Si vous êtes intéressé par le portage  
salarial, n'hésitez pas à nous contacter :**

**Prenez un rendez-vous** 

